

Monsieur DURDILLY Robert
Président de l'UFE
3 rue du 4 septembre
75002 Paris

Paris, le 22 octobre 2013

Nos Réf. : N 840 - AA/MB

Objet : demande d'ouverture des négociations salariales (SNB + taux d'avancements au choix)

Monsieur le Président,

Nous venons d'être destinataires de l'ordre du jour de la prochaine Commission Paritaire de Branche qui se tiendra le 31 octobre 2013.

Contre toute attente, nous faisons le constat que le point concernant les mesures salariales 2014 ne porte que sur le calendrier de la négociation.

Le personnel des IEG est attaché à l'évolution du SNB (Article 9 du statut) et aux avancements au choix au 1er janvier, mesures qui découlent de la mise en oeuvre de notre Statut.

La hiérarchisation des négociations branche/entreprises, auxquelles succèdent les concertations préalables prévues par le Statut dans les unités, sont autant d'éléments à prendre en compte, et qui pour être respectés font de ce sujet une priorité de la branche dès fin octobre.

Par ailleurs, les éléments financiers et économiques sont maintenant disponibles.

Les valeurs boursières des grands groupes de notre branche laissent entrevoir la possibilité d'un bon niveau de reconnaissance de l'investissement des agents.

Notre pays connaît une reprise économique timide, et chacun sait que le moteur de la croissance du PIB français est la consommation des ménages. Les électriciens et gaziers salariés d'entreprises qui "vont bien" doivent être acteurs dans cette reprise économique.

Ce sont les principaux éléments qui font qu'aujourd'hui, FO Energie et Mines demande l'ouverture des négociations salariales telles que prévues par l'article 9 de notre Statut et la fixation d'un taux ambitieux d'avancements au choix, dès le 31 octobre, afin que concrètement elles prennent effet au 1er janvier 2014.

Certains de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,



Vincent HERNANDEZ